

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CORZÉ SÉANCE DU 28 JANVIER 2022

Le vendredi 28 janvier 2022, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au restaurant scolaire sis 3 rue du commerce à Corzé, sur convocation régulière adressée à ses membres, le 24 janvier 2022 par Monsieur Jean-Philippe GUILLEUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents, absents, excusés, pouvoirs :

Jean-Philippe	GUILLEUX	Présent
Annie	PINARD	Présente
Joel	BEAUDUSSEAU	Présent
Béatrice	MARTIN-JARRY	Pouvoir à Jean-Philippe GUILLEUX
Alain	DELECOLLE	Pouvoir à Jean-Philippe GUILLEUX
Anne-Marie	JANAULT	Présente
Philippe	DEROUINEAU	Présent
Anne-Marie	NICOLLE	Présente
David	FOURREAU	Pouvoir à Joël BEAUDUSSEAU
Olivier	SECHER	Excusé
Christian	MIRRETTI	Présent
Vincent	VIGNAIS	Présent
Cédric	RENOU	Présent
Pascale	ARTHUS	Présente
Estelle	COUTANT	Excusée
Sandrine	VIGNAUD	Présente
Adeline	PIVERT	Présente
Emeline	CHAUVEAU	Pouvoir à Sandrine VIGNAUD
Valentin	VACHER	Pouvoir à Anne-Marie NICOLLE

Nombre de conseillers en exercice 19

Nombre de conseillers présents 12

Nombre de conseillers votants 18

Secrétaire de séance : Vincent VIGNAIS

Compte-rendu affiché le : 4 février 2022

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2021.

ORDRE DU JOUR :

1. Adressage : ajout d'un nom de rue
2. Subventions aux associations
3. Ouverture de crédits avant le vote du budget
4. Rénovation énergétique de la mairie : demande de DSIL 2022
5. Décisions du Maire
6. Questions diverses

DCM 2022-01-01 – ADRESSAGE : AJOUT D'UN NOM DE RUE

Monsieur Joël BEAUDUSSEAU rappelle au Conseil municipal que l'adressage consiste en l'attribution d'un nom à chacune des voies de la commune, de sorte que chaque habitation soit clairement identifiée. Il explique qu'il convient de rajouter au tableau de dénomination la rue de l'Aurore dont les coordonnées sont détaillées ci-dessous :

Nom de la voie		Point X départ	Point Y départ	Point X arrivée	Point X arrivée	Longueur (en mètres)
Rue de l'	Aurore	447148	6723848	447683	6724344	730

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la dénomination de la rue telle que détaillée ci-dessus

DCM 2022-01-02 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu les demandes de subventions reçues des associations et les propositions formulées par la commission Associations se résumant ainsi :

Associations	Subvention 2021	Budget 2022	Montant proposé
Loir basket club	1 100,00	56970	1 200,00 €
Loir basket club	Acquisition de 2 panneaux		1 358,10 €
Football club Pellouailles Corzé	1 500,00	87810	1 500,00 €
Association Culturelle	1 500,00	6745,9	750,00 €
Association Gym club seichoïsis		25544	120,00 €
Challenge communal	attribution systématique		300,00 €
Anciens combattants	attribution systématique		200,00 €
Harmonie du Plessis-Grammoire	Intervention 8 mai / 11 novembre		300,00 €
Cahiers du baugeois	attribution systématique		100,00 €
Les Ailes du Loir	attribution systématique		200,00 €
Prévention Routière	attribution systématique		60,00 €
Intrépide			200,00 €
Intrépide section VTT			800,00 €
l'Outil en main			150,00 €
Judo Club Seichoïsis			140,00 €
Miniatures War Museum	1000,00		0,00 €
imprévus			1 621,90 €
Total			9 000,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'allouer les subventions aux associations comme exposé ci-dessus
- **DECIDE** d'affecter un crédit supplémentaire, en cas d'imprévu, de 1 621.90 € à l'article 6574, portant à 9 000 euros l'inscription budgétaire au titre de l'exercice 2022. Ce crédit supplémentaire pourra être affecté aux associations formulant des demandes ultérieurement.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022

DCM 2022-01-03 - OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Selon l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, le Conseil municipal peut autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal de recourir à cette faculté dans l'attente du vote du budget primitif 2022 :

Année de référence	2021	Total des crédits votés en dépenses d'investissement en 2021			Montants maximum ouvrables par délibération en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022			Montants ouverts par délibération en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022		
		compte	montants par compte	sous-total par chapitre ou opération	compte	25 % maximum ouvrables par compte (arrondi au centime inférieur)	sous-total ouvrable par chapitre ou opération	compte	montants ouverts par compte	sous-total ouvert par chapitre ou opération
chapitre globalisé	opération n°									
		<i>total :</i>	434 425,00	434 425,00	<i>total :</i>	108 606,25	108 606,25	<i>total :</i>	20 200,00	20 200,00
20		2031	30 000,00	30 000,00	2031	7 500,00	7 500,00	2031	0,00	
		2051	0,00		2051	0,00		2051	0,00	
21		2111	20 000,00	369 050,00	2111	5 000,00	92 262,50	2111	0,00	20 200,00
		2128	56 000,00		2128	14 000,00		2128		
		21311	20 000,00		21311	5 000,00		21311		
		21312	1 500,00		21312	375,00		21312	3 000,00	
		21318	123 500,00		21318	30 875,00		21318		
		2132	7 600,00		2132	1 900,00		2132		
		2151	17 100,00		2151	4 275,00		2151	15 000,00	
								21531	2 200,00	
		21533	0,00		21533	0,00		21533		
		21568	2 700,00		21568	675,00		21568		
		21578	20 950,00		21578	5 237,50		21578	0,00	
		2158	4 500,00		2158	1 125,00		2158		
		2182	35 000,00		2182	8 750,00		2182		
		2183	15 300,00		2183	3 825,00		2183	0,00	
		2184	28 800,00		2184	7 200,00		2184	0,00	
	2188	16 100,00	2188	4 025,00	2188	0,00				
204		2041581	5 175,00	35 375,00	2041581	1 293,75	8 843,75	2041581	0,00	
		2041582	30 200,00		2041582	7 550,00				

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'ouverture des crédits d'investissement tels que détaillés ci-dessus
- **S'ENGAGE** à inscrire ces crédits au budget primitif 2022

DCM 2022-01-04 - RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE : DEMANDE DE DSIL 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la proposition du bureau concernant les travaux de rénovation énergétique de la mairie. A la suite de l'intervention d'un bureau d'études mandaté par le SIIEM, en sont ressortis plusieurs scénarios et il est aujourd'hui proposé au Conseil municipal de se prononcer sur la réalisation de travaux d'isolation et de la mise en place d'un nouveau système de chauffage.

Sont ainsi proposés :

- Remplacement des installations de chauffage
- Remplacement des fenêtres
- Isolation par l'intérieur
- VMC simple flux
- Optimisation de l'éclairage

Monsieur le Maire présente au Conseil la possibilité de demande d'une subvention auprès de la préfecture de Maine-et-Loire, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 et soumet aux voix le plan de financement suivant :

Projet	Montant HT	Financement	Montant
Travaux	122 583 €	Subventions	80 942,5 €
<i>Isolation murs par l'intérieur</i>	39 150 €	<i>DSIL 2022 50%</i>	61 791,5 €
<i>Remplacement des ouvrants</i>	26 350 €	<i>SIEM</i>	9 151 €
<i>Mise en œuvre d'une VMC simple flux</i>	16 623 €	<i>Région</i>	10 000 €
<i>Optimisation des sources d'énergie</i>	3 500 €		
<i>Mise en place d'une chaudière à condensation</i>	39 960 €		
Frais d'étude SIEM	1 000 €	Autofinancement	42 640,5 €
Total HT	123 583 €	Total	123 583 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de rénovation énergétique de la mairie
- **ADOpte** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DSIL relance 2022, pour un montant de 61 791.5 €
- **DIT** que le projet peut ne pas être mis en œuvre dans l'immédiat si ne sont pas obtenus les financements suffisants

DCM 2022-01-05 - RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION AU SIEML

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la proposition du bureau concernant les travaux de rénovation énergétique de la mairie. A la suite de l'intervention d'un bureau d'études mandaté par le SIEML, en sont ressortis plusieurs scénarios et il est aujourd'hui proposé au Conseil municipal de se prononcer sur la réalisation de travaux d'isolation et de la mise en place d'un nouveau système de chauffage.

Sont ainsi proposés :

- Remplacement des installations de chauffage
- Remplacement des fenêtres
- Isolation par l'intérieur
- VMC simple flux
- Optimisation de l'éclairage

Monsieur le Maire présente au Conseil la possibilité de demande d'un financement auprès du SIEML et soumet aux voix le plan de financement suivant :

Projet	Montant HT	Financement	Montant
Travaux	122 583 €	Subventions	80 942,5 €
<i>Isolation murs par l'intérieur</i>	39 150 €	<i>DSIL 2022 50%</i>	61 791,5 €
<i>Remplacement des ouvrants</i>	26 350 €	<i>SIEML</i>	9 151 €
<i>Mise en œuvre d'une VMC simple flux</i>	16 623 €	<i>Région</i>	10 000 €
<i>Optimisation des sources d'énergie</i>	3 500 €		
<i>Mise en place d'une chaudière à condensation</i>	39 960 €		
Frais d'étude SIEML	1 000 €	Autofinancement	42 640,5 €
Total HT	123 583 €	Total	123 583 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de rénovation énergétique de la mairie
- **ADOpte** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** une subvention auprès du SIEML, pour un montant de 9 151 €
- **DIT** que le projet peut ne pas être mis en œuvre dans l'immédiat si ne sont pas obtenus les financements suffisants

DCM 2022-01-06 - RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la proposition du bureau concernant les travaux de rénovation énergétique de la mairie. A la suite de l'intervention d'un bureau d'études mandaté par le SIIEML, en sont ressortis plusieurs scénarios et il est aujourd'hui proposé au Conseil municipal de se prononcer sur la réalisation de travaux d'isolation et de la mise en place d'un nouveau système de chauffage.

Sont ainsi proposés :

- Remplacement des installations de chauffage
- Remplacement des fenêtres
- Isolation par l'intérieur
- VMC simple flux
- Optimisation de l'éclairage

Monsieur le Maire présente au Conseil la possibilité de demande d'une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire et soumet aux voix le plan de financement suivant :

Projet	Montant HT	Financement	Montant
Travaux	122 583 €	Subventions	80 942,5 €
<i>Isolation murs par l'intérieur</i>	39 150 €	<i>DSIL 2022 50%</i>	61 791,5 €
<i>Remplacement des ouvrants</i>	26 350 €	<i>SIEML</i>	9 151 €
<i>Mise en œuvre d'une VMC simple flux</i>	16 623 €	<i>Région</i>	10 000 €
<i>Optimisation des sources d'énergie</i>	3 500 €		
<i>Mise en place d'une chaudière à condensation</i>	39 960 €		
Frais d'étude SIEML	1 000 €	Autofinancement	42 640,5 €
Total HT	123 583 €	Total	123 583 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de rénovation énergétique de la mairie
- **ADOpte** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Région au titre du soutien à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments publics, pour un montant de 10 000 €
- **DIT** que le projet peut ne pas être mis en œuvre dans l'immédiat si ne sont pas obtenus les financements suffisants

DECISIONS PRISES SUR DELEGATION DU MAIRE

Service	Montants engagés TTC
Bâtiments	84 192 €
Voirie	7 086 €
Administratif	534 €
Equipement technique	280 €

QUESTIONS DIVERSES

- Annie PINARD présente au Conseil le calendrier des travaux à réaliser par les services techniques sur l'année 2022, ainsi que leur impact financier et humain :
 - **semaine 4 : Secteur de l'Epinière** Coût estimé : 150 € - Nombre d'heures de travail : 28 h
 - **semaine 5 : carrefour rue du Commerce avec RD 192** Coût estimé : 3500 € - Nbre heures : 105 h.
 - **semaine 7 : installation des jeux de l'école maternelle + changement des éclairages** Coût estimé : 1210 € - Nbre heures : 40 h
 - **semaine 8 : taille haies sur toute la commune** Coût estimé : 3570 € - Nbre heures : 140 h.
 - **semaines 9 et 10 : parterres à l'Aurore** Coût estimé : 4800 € - Nbre d'heures : 320 h.
 - **semaines 10, 11 et 12 : quai de bus et rue du Prieuré**
 - **semaine 20 : Prairie de la Paix** Coût estimé : 1500 € - Nbre d'heures : 70h.
 - **semaine 21 : trottoirs rue de la Sucrierie** : Coût estimé : 1700 € - Nbre heures : 105 h.
 - **semaine 22 : évacuation des eaux pluviales le long du terrain de foot** Coût estimé : 1400 € - Nbre d'heures : 112 h
 - **semaines 23 et 24 : bandes cyclables RD 192** - Coût estimé 1350 € – Nbre d'heures : 210 h
 - **semaines 41 et 42 : écluses sur les 4 voies d'accès à l'Epinière** - Coût estimé : 7400 € - Nbre heures : 280 h
 - **semaine 46 : 2^{ème} volet du programme « une naissance, un arbre »** - Coût estimé : 800 € - Nbre d'heures : 70 h.

- Dans le cadre de la course cycliste organisée le 27 février prochain sur Corzé, un appel à candidatures pour être commissaire est lancé.

- Christian MIRRETTI annonce que le PLUi qui devait initialement entrer en vigueur en 2022 ne sera sûrement pas validé avant 2023. Ce report s'explique par le ZAN (« Zéro Artificialisation Nette des sols ») qui génère un retard dans l'approbation du SCOT, document obligatoirement pris en compte dans l'élaboration du PLUi car il s'impose à lui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

LISTES DES DECISIONS PRISES EN SEANCE :

N°	Objet	Page
DCM 2022-01-01	ARESSAGE : AJOUT D'UN NOM DE RUE	75
DCM 2022-01-02	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	75
DCM 2022-01-03	OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022	76
DCM 2022-01-04	RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE : DEMANDE DSIL 2022	78
DCM 2022-01-05	RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE : DEMANDE FIN. SIEML	79
DCM 2022-01-06	RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE : DEMANDE SUB REGION	80

Signent le registre les membres du Conseil municipal présents :

Jean-Philippe GUILLEUX	Présent
Annie PINARD	Présente
Joël BEAUDUSSEAU	Présent
Béatrice MARTIN JARRY	Pouvoir à Jean-Philippe GUILLEUX
Alain DELÉCOLLE	Pouvoir à Jean-Philippe GUILLEUX
Anne-Marie JANAULT	Présente
Philippe DEROUINEAU	Présent
Anne-Marie NICOLLE	Présente
David FOURREAU	Pouvoir à Joël BEAUDUSSEAU
Olivier SECHER	Excusé
Christian MIRRETTI	Présent
Vincent VIGNAIS	Présent
Cédric RENOUE	Présent
Pascale ARTHUS	Présente
Estelle COUTANT	Excusée
Sandrine VIGNAUD	Présente
Adeline PIVERT	Présente
Emeline CHAUVEAU	Pouvoir à Sandrine VIGNAUD
Valentin VACHER	Pouvoir à Anne-Marie NICOLLE